

# **FEDERATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS**

## **CGT - UNSA - SUD-Rail - CFDT**

---

Paris, le 28 mai 2013

M. Loïc HISLAIRE  
Directeur des Ressources Humaines de la SNCF  
34, Rue du Commandant Mouchotte  
75699 PARIS Cedex 14

### **Objet : Préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

Le 17 mai dernier, les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT vous ont déposé une demande de concertation immédiate sur un certain nombre de sujets économiques et sociaux qui impactent significativement l'organisation de la production, la qualité du service et les conditions de vie et de travail des cheminots.

Le 22 mai 2013, lors de la réunion sur le contenu de cette DCI, vous n'avez une fois de plus apporté aucune réponse aux exigences portées unitairement par l'ensemble des fédérations syndicales représentatives.

Alors que le contexte actuel marqué du sceau de l'austérité frappe durement les salariés, les cheminots connaissent des attaques sans précédent sur leurs conditions sociales et ce au moment où le Gouvernement envisage une réforme du système ferroviaire, dont les premières recommandations contenues dans les rapports de Mrs BIANCO et AUXIETTE suscitent d'ores et déjà colère et inquiétude.

Ouverture à la concurrence, éclatement du système, absence de financement et maintien de la dette, productivité sur le dos des cheminots, menace sur les trains d'équilibre du territoire, aucune perspective de relance du transport de marchandise par rail... sont autant de préconisations qui viennent percuter l'intérêt du service public SNCF et des cheminots.

Il appartient donc au Gouvernement et aux parlementaires de prendre en compte nos propositions afin de construire un projet de loi répondant aux besoins de la Nation et des usagers à partir d'une entreprise ferroviaire publique intégrée, la SNCF, seule capable de répondre aux enjeux de sécurité, d'aménagement du territoire et d'égalité de traitement.

Il convient donc que la Direction de la SNCF ne s'affranchisse pas du débat démocratique et qu'elle n'engage pas la réforme avant la réforme.

La Direction de la SNCF doit, à contrario de ses choix actuels, s'engager à réaliser les recrutements au cadre permanent en respectant les dispositions du statut et du dictionnaire des filiales.

